

## **Substitution de la balle (Règle 6)**

En principe, la balle ne peut pas être échangée pendant le jeu d'un trou (sauf si une règle l'autorise, par exemple si la balle est endommagée ou si elle est relevée pour une procédure de dégagement). La pénalité pour substitution ou remplacement interdits de la balle était auparavant 2 coups de pénalité.

Désormais, la pénalité pour la substitution non autorisée d'une autre balle a été réduite à 1 coup de pénalité.

Bon à savoir: Si une balle est droppée, elle peut toujours être nettoyée au préalable ou une nouvelle balle peut être utilisée.